



UD CGT
DE L'AIN

“ *L'éducation est le passeport pour l'avenir, car demain appartient à ceux qui s'y préparent aujourd'hui* ”

Malcom X

Union Départementale CGT de l'Ain



3, impasse Alfred Chanut,
01000 Bourg en Bresse



04 74 22 16 48



udain-formation@cgt01.fr



www.cgt01.fr



formation : 06 47 08 72 15



CS 60092 01003 Bourg en Bresse cedex

Introduction : la formation syndicale	4
les droits à la formation syndicale.....	4
En pratique, pour s'inscrire à un stage.....	4
Des droits à conquérir	4
3 familles de formations CGT.....	4
Facturation.....	4
Outiler pour être acteur toute sa vie	5
S'impliquer dans la CGT	5
Participer à la vie de la CGT	6
Développer la CGT.....	7
Feuille de paie	8
Lutter contre les idées d'extrême droite	9
Écologie et développement humain durable.....	10
Journée découverte INDECOSA.....	11
Outiler pour la responsabilité	12
Cogitiel	12
Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'entreprise	13
Outil du trésorier	14
Code du travail	15
Animer un syndicat.....	16
Outiler pour le mandat	17
Comité social économique (CSE).....	17
Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)	18
Conseiller du salarié.....	19
Délégué syndical	20
Activités sociales et culturelles (ASC).....	21
Interventions extérieures	22
Journée d'étude Sécurité sociale	22
Je travaille avec Word	23
Je travaille avec Excel	24
Communication	25
Prévention des risques psycho-sociaux et écoute des situations de travail	26
Accident du travail et maladies professionnelles (AT/MP).....	27
Juridique	28
Prudis	28
Calendrier des formations	29
La charte du stagiaire	31
Bulletin d'inscription	32

Introduction

La formation syndicale

Camarade, voici l'offre de formation syndicale CGT proposée et organisée par l'Union Départementale de l'Ain et les Unions Locales pour l'année 2026. Avec cet outil, tu seras en mesure de construire le plan de formation de ton syndicat afin de :

- Créer les conditions pour que tout nouvel adhérent à la CGT acquiert, dès son adhésion, les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour participer à la vie du syndicat,
- Assurer à chaque adhérent, tout au long de sa vie syndicale, l'accès à une formation permanente,
- S'assurer que toute prise de responsabilité soit accompagnée d'une formation.

Les droits à la formation syndicale

Chaque salarié(e) a droit à 12 jours de Congés Formation Economique, Sociale, Environnemental et Syndical (CFESES) par an (la rémunération est intégralement maintenue par l'employeur).

Des jours se rajoutent dans le secteur privé dans les cas suivants :

- Militants étant amenés à exercer des responsabilités (SG, trésorier, DS, etc) et les formateurs : 6 jours supplémentaires
- Formations SSCT : 5 jours supplémentaires
- Formations des conseillers Prud'hommes : droits supplémentaires spécifiques

En pratique, pour s'inscrire à un stage

Contact à retenir : udain-formation@cgt01.fr

Site internet : <https://cgt01.fr/formations/>

Toutes les formations de l'UD de l'Ain ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles sur cette page. Pour t'inscrire, **deux choses importantes** :

Le bulletin d'inscription

À remplir et à faire signer par la ou le secrétaire de ton syndicat puis l'envoyer le plus rapidement possible à l'UD.

Seules les inscriptions reçues sur ce formulaire (dûment rempli) seront prises en compte. Un mail de confirmation te sera envoyé. Ce dernier valide ton inscription.

La demande de congés de formation

1 mois et 3 semaines avant le stage, tu recevras un mail comprenant ta convocation ainsi qu'un modèle de demande d'absence

(spécifique en fonction du stage suivi).

La demande d'absence est à compléter et à déposer à ta direction au moins 30 jours avant le stage.

IMPORTANT : l'employeur a 8 jours pour refuser la demande d'absence. Passé ce délai, la demande est considérée comme acceptée.

Des droits à conquérir

Les propositions de la CGT sont à développer et à inscrire dans les revendications, dans l'entreprise comme dans la branche professionnelle sans oublier le champ territorial :

- Elargir le nombre de bénéficiaires,
- Remplacer les salariés absents dans le cadre de ce congé en déduisant les dépenses du montant de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle.

3 familles de formations CGT

 Outiller pour être acteur toute sa vie

 Outiller pour la responsabilité

 Outiller pour le mandat

Depuis plusieurs années, l'UD de l'Ain fait en sorte que le plan de formation corresponde aux besoins des camarades adhérents, élus et mandatés.

Ce plan de formation représente un véritable investissement humain de tous les acteurs du département (Collectif formation – Secrétaires UL et UD). L'UD essaye d'apporter des nouveautés avec les moyens humains et matériels à sa disposition. Nous vous demandons d'être sensibles à la question de la formation dans vos syndicats et de mener, vous aussi, une véritable politique d'impulsion.

Facturation

- Dans le cas général : 30 € par jour par stagiaires.

Facturé aux syndicats.

- Formations non facturées : Formateurs, Prudis, stages avec les instituts.
- Formation CSE : financée, pour les titulaires, par le budget du CSE.
- Formation CSSCT : financée, pour les titulaires et les suppléants du CSE, par l'employeur.

Si votre syndicat connaît des difficultés pour régler le coût du stage, merci de prendre contact avec nous.

Outiller pour être acteur toute sa vie

Formations de base

S'impliquer dans la CGT

(ex formation d'accueil des nouveaux syndiqués)

Durée 1 jour

Public Tous les syndiqués

Contenu

Thème 1 - L'organisation de la société
Thème 2 - L'action syndicale dans la société
Thème 3 - La CGT, ses valeurs, la place de l'adhérent dans notre organisation

UL d'Ambérieu 06 octobre 2026

UL de Bourg 08 septembre 2026

Participer à la vie de la CGT

(Module 1, ex niveau 1)

Durée 3 jours

Prérequis Avoir suivi la formation « S'impliquer dans la CGT »

Public Tous les syndiqués

Contenu

Thème 1 - Qu'est-ce que la société capitaliste mondialisée ?
Thème 2 - L'organisation de la société dans le système capitaliste mondialisé

UL d'Ambérieu du 24 au 26 novembre 2026

UL de Bourg du 09 au 11 septembre 2026

→ INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE LA STRUCTURE CONCERNÉE

UL Ambérieu - 04 74 38 28 80 - ul.cgt.amberieu@orange.fr

UL Bourg en Bresse - 06 47 08 72 15 - udain-formation@cgt01.fr

Outiller pour être acteur toute sa vie

Formations de base

Participer à la vie de la CGT

(Module 2 et 3)

Durée 2 jours + 3 jours

Prérequis Avoir suivi le module 1

Public Tous les syndiqués

MODULE 2

Thème 1 - L'action syndicale, du lieu de travail à l'international

Thème 2 - La CGT, notre mode d'organisation

MODULE 3

Thème 1 - La démarche CGT pour transformer la société

Thème 2 - Mener la bataille des idées : contester et proposer

Thème 3 - Construire les revendications des salariés, avec les syndiqués, en partant du travail.

Thème 4 - Organiser la mobilisation

Thème 5 - Négocier pour gagner

UL d'Ambérieu du 02 au 06 février 2026

UL de Bourg du 23 au 27 février 2026
du 30 mars au 03 avril 2026

→ INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE LA STRUCTURE CONCERNÉE

UL Ambérieu - 04 74 38 28 80 - ul.cgt.amberieu@orange.fr

UL Bourg en Bresse - 06 47 08 72 15 - udain-formation@cgt01.fr

Outiller pour être acteur toute sa vie

Formations de base

Développer la CGT

(Ex niveau 2)

Durée 2 x 5 jours

Prérequis Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »

Public Militants de la CGT ayant suivi le niveau 1

Objectif Poursuivre la construction et l'élargissement des connaissances nécessaires aux militants et dirigeants de nos syndicats et organisations, pour l'efficacité de leur activité, leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de leur structure.

Contenu

PARTIE 1

Revenir sur l'organisation du système capitaliste et la démarche mise en œuvre par la CGT pour construire, avec les autres organisations du mouvement social, une société plus juste du local à l'international.

PARTIE 2

Étudier les propositions CGT pour un autre modèle de société, sur leur fondement, et sur la manière de les faire vivre, de les promouvoir, de construire des revendications et de les porter sur le territoire.

UD de l'Ain

1ère partie

du 16 au 20 novembre 2026

2ème partie

du 18 au 22 janvier 2027

Rappel

2ème partie 2025

du 19 au 23 janvier 2026

Outiller pour être acteur toute sa vie

Formations de base

Fiche de paie

Durée	2 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Essentiellement les syndiqués du privé
Contenu	<p><u>JOUR 1</u></p> <p>Les aspects techniques de la fiche de paie en relation avec les revendications de la CGT.</p> <ul style="list-style-type: none">- mentions obligatoires- le salaire brut et ses éléments- les cotisations sociales, la CSG/CRDS- impact de l'arrêt maladie sur le salaire- le salaire socialisé <p><u>JOUR 2</u></p> <p>Incidences du coût du capital et des aides de l'Etat sur les salaires et le pouvoir d'achat des salariés.</p>

UD de l'Ain
Au choix

12 et 13 mars 2026

OU 14 et 15 octobre 2026

Outiller pour être acteur toute sa vie

Formations de base

Lutter contre les idées d'extrême droite

Durée 2 jours

Public Tous les syndiqués

Contenu Identifier les similitudes et les différences des discours de l'extrême droite entre hier et aujourd'hui.

Connaître les propos de l'extrême droite et pointer les sujets sur lesquels nous devons affiner notre argumentation syndicale.

Travailler sur la posture individuelle, collective et unitaire à avoir face aux salariés, aux syndiqués, et aux électeurs de l'extrême droite.

UD de l'Ain
Au choix

16 et 17 mars 2026

OU 08 et 09 octobre 2026



Outiller pour être acteur toute sa vie

Formations de base

Écologie et développement humain durable

Durée 2 jours

Public Tous les syndiqués

Contenu Le dérèglement climatique n'est plus une menace future et ce n'est pas au monde du travail de payer la facture écologique pendant que les multinationales s'enrichissent.

Nous devons mettre l'expertise des salariés au cœur des choix, exiger des plans de reconversion, des protections, des droits.

Le rôle de la CGT est de concilier la santé au travail, l'environnement, l'emploi puis de le mettre en application au sein des différentes entreprises.

UD de l'Ain
15 et 16 juin 2026



Outiller pour être acteur toute sa vie

Formations de base

Journée découverte INDECOSA

Durée 1 jour

Public Tous les syndiqués

Contenu
INDÉCOSA ?
Qu'est-ce que c'est ?
INformation et DÉfense des COnsommateurs SALariés

Tous les syndiqué.e.s y sont adhérents mais peu connaissent cet outil mis à leur disposition.

Venez à cette journée « découverte » de l'association mise en place par la confédération, vous y découvrirez son historique, ses domaines d'intervention et son utilité sociale.

UD de l'Ain
23 novembre 2026



Outiller pour la responsabilité

Cogiciel première utilisation

Durée	2 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Utilisateurs du cogiciel, possédant obligatoirement un mandat de secrétaire de syndicat, de trésoriers ou de responsable à l'orga possédant les codes d'accès de son syndicat . Public n'ayant jamais utilisé le cogiciel et s'engageant à le mettre en place dans leur structure.
Contenu	Création, modification, suppression fiche syndiqué, gestion des cotisations, édition pour les impôts, rappel sur le circuit des cotisations, création du fichier de prélèvement avec envoi à la banque.

UD de l'Ain
26 et 27 mars 2026

→ **IL EST INDISPENSABLE D'APPORTER SON PC ET SES CODES D'ACCÈS**

Cogiciel perfectionnement

Durée	2 jours
Public	Utilisateurs du cogiciel, possédant obligatoirement un mandat de secrétaire de syndicat, de trésoriers ou de responsable à l'orga possédant les codes d'accès de son syndicat . Public ayant déjà pris en main le cogiciel.
Contenu	Approfondissement des connaissances de chacun après avoir déjà utilisé le Cogiciel.

UD de l'Ain
24 et 25 septembre 2026

→ **IL EST INDISPENSABLE D'APPORTER SON PC ET SES CODES D'ACCÈS**

Outiller pour la responsabilité

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'entreprise

Durée 4 jours

Public Ce stage est proposé prioritairement en complément d'une formation « Comité Social et Economique » (CSE), pour les mandatés de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), aux référents « Harcèlement sexuel et agissements sexistes », aux pôles juridiques (DLAJ) des UL, mais aussi à tous les camarades intéressés par ces questions.

Objectif L'objectif est de construire une intervention syndicale pour lutter contre les violences Sexistes et sexuelles au travail et dans la CGT.

Contenu Être en capacité d'identifier et de caractériser les violences sexistes et sexuelles, et de construire une démarche pour agir syndicalement en mobilisant des outils à disposition.

Comment mobiliser les acteurs sur le lieu de travail pour construire une intervention syndicale sur ce sujet.

Le dernier jour portera sur le cadre juridique du référent « Harcèlement sexuel et agissements sexistes » assuré par un avocat

UD de l'Ain
du 19 au 22 mai 2026



Outiller pour la responsabilité

Outil du trésorier

Durée	2 jours
Prérequis	Il est nécessaire d'avoir un COGITIEL au nom du syndicat, d'être secrétaire ou trésorier du syndicat, de cotiser dans le syndicat, d'être à jour des reversements COGETISE et d'avoir une adresse mail valide.
Public	Formation destinée au trésorier et/ou secrétaire de syndicat ayant une trésorerie avec des relevés bancaires, des cotisations syndicales, des recettes et des dépenses.
Objectif	Connaître les 7 critères de la loi d'Août 2008 sur la représentativité, être en capacité de tenir une comptabilité pour répondre à un des critères « transparence financière », savoir utiliser le logiciel « outil du trésorier ».
Contenu	Rappel sur les structures de la CGT (circuit des cotisations, loi 2008 sur la représentativité avec les obligations comptables), règles de vie financière du syndicat (commission de contrôle, statuts...), utilisation du logiciel « outil du trésorier » (point de départ, dépenses / recettes, bilan et compte de résultat).
Conditions	Le secrétaire ou le trésorier recevra un mail de « Automate sans réponse », il faudra recopier le mot de passe, cliquer sur le lien https://www.cogitiel.org/

UD de l'Ain
27 et 28 mai 2026

→ **IL EST INDISPENSABLE D'APPORTER SON PC ET SES CODES D'ACCÈS**

Lors de la formation, le stagiaire devra se munir :

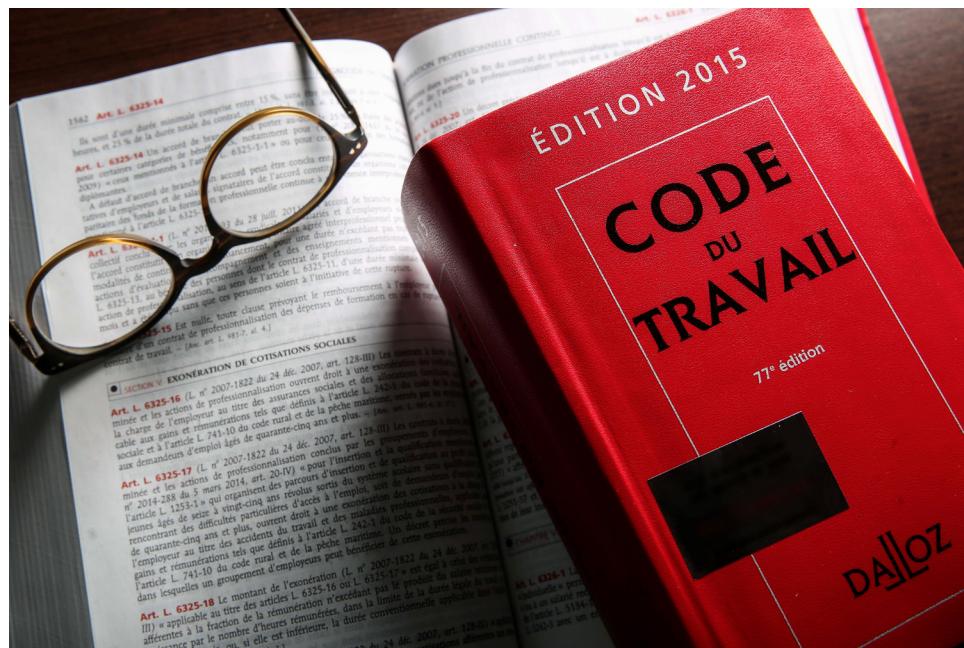
- Des codes d'accès pour le logiciel « Outil du trésorier »
- Si le syndicat n'a pas ce logiciel MERCI de l'indiquer sur la fiche d'inscription, un intervenant à la formation prendra contact avec le stagiaire.**
- Des relevés bancaires du syndicat
 - Des fiches de prélèvement ou remise de chèques des cotisations des syndiqués
 - Des factures et fiches de recettes
 - Et tous autres documents nécessaire à l'établissement de la trésorerie.

Outiller pour la responsabilité

Code du travail

Durée	2 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Tous les élus du secteur privé : C.S.E et C.S.S.C.T. et tous les mandatés
Objectif	Il s'agit de permettre aux militants élus et mandatés d'acquérir des outils indispensables immédiatement mobilisables pour investir les différentes réunions.
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• La structure du Code du Travail• L'enjeu de l'utilisation correcte du Code du Travail• L'approche militante de cet outil• L'utilisation à droit constant

**UD de l'Ain
Au choix**
02 et 03 mars 2026
OU
02 et 03 novembre 2026



Créateur : HAMILTON/REA | Crédits : HAMILTON/REA | Droits d'auteur : ©HAMILTON/REA

Outiller pour la responsabilité

Animer un syndicat

Durée	3 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Tous les camarades exerçant leur responsabilité (ou devant l'exercer dans un avenir proche) dans des syndicats comptant au moins une dizaine d'adhérents.
Objectif	A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de définir les actions à mettre en œuvre pour animer un syndicat
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre la démarche de la CGT : clés d'analyse• Le syndicat, 1^{er} niveau de confédéralisation de notre activité• Le syndicat, lieu d'organisation du travail collectif• Retour et partage d'expérience. Concevoir une approche diagnostique de ses pratiques• Evaluer c'est agir : compléter ma formation, mettre en place des stratégies de dépassement• Compléments, apports de connaissances

UD de l'Ain
du 04 au 06 novembre 2026

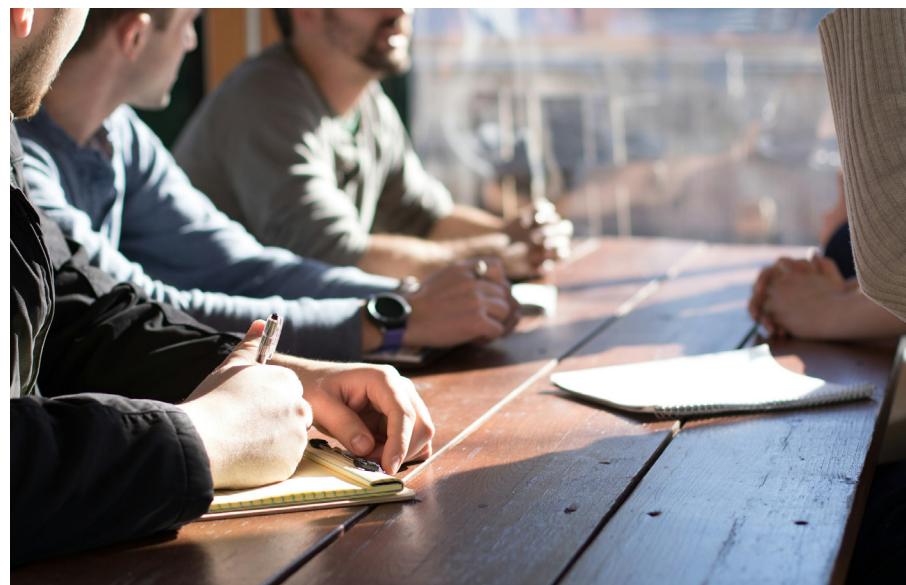


Photo : Dylan Gillis - Unsplash

Outiller pour le mandat

Comité Social Economique

Durée	5 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Les élus titulaires du Comité Social Economique n'ayant pas suivi ce stage depuis 4 ans.
Objectif	À l'issue de cette formation, les stagiaires seront outillés et leurs savoir-faire actualisés afin d'exercer leur mandat au Comité Social Economique en mettant en œuvre la démarche CGT.
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- CSE approche syndicale : les élus CSE acteurs de la démarche CGT,- Comprendre les comptes de l'entreprise : Comprendre les éléments clés du compte de résultat, de la construction de la richesse de l'entreprise et de son utilisation, notions d'environnement économique et stratégies des entreprises. La compréhension des comptes pour défendre l'emploi,- Les prérogatives du CSE : Les attributions du CSE, l'information – consultation du CSE, les délais de consultation, la BDES (grandes lignes). Les experts du CSE : cas de recours, financement, retours d'expérience,- Le fonctionnement du CSE : Ordre du jour, PV, déroulement des réunions, crédit d'heures, votes, commissions, formation... Le budget du CSE,- Activités Sociales et Culturelles (ASC) : Gestion des ASC selon une politique sociale émancipatrice.

UD de l'Ain

Au choix

du 08 au 12 juin 2026

OU du 30 novembre au 04 décembre 2026

Formation financée par le budget de fonctionnement du CSE (0,2%).
C'est l'élu qui choisit son prestataire de formation. Ni le CSE ni l'employeur.

Outiller pour le mandat

Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail



Durée 5 jours

Prérequis Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »

Public Les membres de la commission CSSCT et/ou les élus titulaires du CSE **n'ayant pas suivi ce stage depuis 4 ans.**

Objectif A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de définir les actions à entreprendre dans le cadre de leur mandat avec la démarche de la CGT.

Contenu

- Les concepts de travail et de santé,
- Les dangers et les risques professionnels,
- La prévention des risques,
- Les documents obligatoires.

UD de l'Ain
Au choix

du 22 au 26 juin 2026
du 14 au 18 décembre 2026

OU

Formation financée par l'employeur. C'est l'élu qui choisit son organisme de formation, pas l'employeur.

À prévoir le jour du stage :

- Document unique d'évaluation des risques professionnels de votre entreprise.
Si le fichier est trop volumineux, uniquement la partie vous concernant.

Outiller pour le mandat

Conseiller du salarié

Durée	5 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »†
Public	Les Conseillers du salarié CGT ayant moins de 5 ans de mandat.
Objectif	Il s'agit de permettre aux militants Conseillers du salarié d'acquérir des outils indispensables immédiatement mobilisables pour l'exercice de leur mandat.
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Le code du travail ;• Le mandat du conseiller du salarié ;• La conception de la CGT du mandat ;• Les 4 phases structurantes de l'activité du conseiller du salarié ;• Les différents types de licenciements ;• Le licenciement motif inaptitude et sa procédure ;• Le licenciement économique et sa procédure ;• Les règles générales et particulières de procédure de licenciement ;• La rupture conventionnelle et sa procédure ;• Les délais de prescription ;• Mise en situation « jeu de rôle ».

UD de l'Ain
du 20 au 24 avril 2026

Outiller pour le mandat

Délégué syndical

Durée	5 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Les délégués syndicaux en place ou à venir
Objectif	<p>Équiper nos délégués syndicaux afin qu'ils soient en capacité de mettre en œuvre la démarche revendicative de la CGT dans le cadre de leurs missions, cela afin de conquérir des droits nouveaux.</p> <p>S'approprier la loi du 20 aout 2008 et les dernières modifications apportées par les « ordonnances Macron » du 22 septembre 2017.</p>

UD de l'Ain
du 28 septembre au 02 octobre 2026

Outiller pour le mandat

Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Durée	3 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation CSE
Public	Élu.e.s CGT du CSE
Objectif	Prendre en compte tous les enjeux revendicatifs sur les questions culturelles et sociales à partir de la réalité du travail. Cela passe par une prise en compte plus efficace du travail des salarié.e.s, de l'organisation du travail pour construire un projet avec les salariés sur les questions culturelles et sociales.

UD de l'Ain
du 11 au 13 mai 2026



Interventions extérieures

Coordination régionale CGT organismes sociaux

Journée d'étude Sécurité sociale

Durée	1 jour
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Tous les syndiqués
Objectif	<p>Revenir sur l'objectif de la création de la Sécurité Sociale : Garantir chacun des aléas de la vie, de la naissance à la mort, avec une prise en charge à 100%.</p> <p>Revoir d'où nous sommes parties depuis les différentes ordonnances, lois, décrets d'octobre 1945 à octobre 1946. Rappeler le rôle essentiel des «petites mains», sous l'impulsion du ministre du travail et de la Sécurité Sociale, Ambroise Croizat, qui ont sues sortir de terre les caisses de Sécu.</p> <p>Nous constaterons les différentes attaques du patronat, aidé en cela par les gouvernements successifs voulant détricoter cette merveilleuse avancée sociale.</p> <p>Enfin, nous étudierons le projet CGT pour une Sécurité Sociale à 100 % digne du 21ème siècle répondant aux réels besoins de la population.</p>

UD de l'Ain
27 avril 2026

Interventions extérieures

Je travaille avec Word

Durée	1 jour
Prérequis	Savoir se repérer dans l'environnement Windows. Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 ».
Public	Tous les syndiqués (6 stagiaires max) utilisant cet outil.
Objectif	Être capable de mettre en forme et en page un document simple.
Contenu	Se repérer dans l'espace de travail en maîtrisant les termes techniques, savoir manipuler un document et du texte. Savoir mettre en forme du texte avec les options courantes, savoir insérer des symboles et des caractères spéciaux. Comprendre le fonctionnement de la limite d'un paragraphe et des alignements. Savoir encadrer et colorer un paragraphe. Savoir créer plusieurs alignements sur la même ligne, mettre en place des effets de liste ou d'énumération. Savoir utiliser les outils de reproduction et d'effacement de la mise en forme. Stabiliser un document de plusieurs pages. Connaître les options de mise en page à utiliser et à éviter. Maîtriser la reproduction du même contenu sur toutes les pages. Savoir configurer l'impression d'un document.

UD de l'Ain

Au choix

04 mai 2026

05 mai 2026

OU

→ PC MIS À DISPOSITION PAR LE FORMATEUR

Pour chaque stagiaire, la formation sera co-financée à hauteur de 50 € par structure (UL / UD / Syndicat).

Interventions extérieures

Je travaille avec Excel

Durée	1 jour
Prérequis	Savoir se repérer dans l'environnement Windows. Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 ».
Public	Tous les syndiqués (6 stagiaires max) utilisant cet outil.
Objectif	Être capable de construire des tableaux simples et de les imprimer.
Contenu	Se repérer dans l'espace de travail en maîtrisant les termes techniques, savoir manipuler un classeur et ses feuilles. Savoir sélectionner rapidement, savoir manipuler des cellules. Savoir mettre en forme des cellules avec les options courantes, comprendre les avantages et les inconvénients de chaque méthode d'alignement. Mélanger du texte et des chiffres en conservant les chiffres. Maîtriser l'impression d'un tableau.

UD de l'Ain

Au choix

14 septembre 2026

15 septembre 2026

OU

→ PC MIS À DISPOSITION PAR LE FORMATEUR

Pour chaque stagiaire, la formation sera co-financée à hauteur de 50 € par structure (UL / UD / Syndicat).

Interventions extérieures

Avec l'institut de Grenoble

Communication

Durée	3 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Elus du personnel et/ou mandatés souhaitant progresser en communication
Objectif	<p>Améliorer son efficacité personnelle dans les différentes situations de communications écrites et orales. Si un accent particulier est porté sur la communication syndicale et professionnelle, les apports du stage ne sont toutefois pas circonscrits aux frontières de l'entreprise et doivent permettre de modifier le mode relationnel établi avec les autres.</p> <p>À l'issue de la formation, les stagiaires sont ainsi en capacité de définir le sens du mot « communiquer » et d'améliorer leurs pratiques de communication en centrant leur attention sur des fondamentaux.</p>
Contenu	<p>Ce stage fait une large place à la réflexion sur les éléments fondamentaux tels que les différentes conceptions de la communication, la place de la relation et du contenu, les registres de la communication, les objectifs de communication, etc.</p> <p>Les nombreux apports théoriques précédemment évoqués sont mis en application à travers des exercices pratiques. Sont ainsi abordés de manière approfondie des outils classiques de la communication syndicale écrite tels que les tracts, la lettre à la direction, la prise de notes, etc. La partie orale s'appuie quant à elle sur différentes situations concrètes de prises de parole : négociations, prise de parole devant les salariés, discussions débats, etc.</p>

UD de l'Ain
du 07 au 09 décembre 2026

Interventions extérieures

Carsat

Prévention des risques psycho-sociaux et écoute des situations de travail

Durée	2 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Tous militants voulant s'outiller dans le cadre de l'ambition CGT de transformer le travail.
Objectif	Définir qu'est-ce que le travail ? La santé ? La santé au travail et le lien entre le travail et la santé.
Contenu	L'organisation du travail et les RPS, des outils pour comprendre. Les niveaux d'actions dans la prévention des RPS. Recentrer l'action du syndicat sur le travail afin de construire avec les salariés le cahier revendicatif. Définir les enjeux de l'approche travail et santé dans l'action syndicale redonnant du pouvoir aux salariés permettant une approche constructive de la syndicalisation. Quelle démarche syndicale déployer dans l'entreprise, le service, la collectivité ?

UL de Lagnieu

05 et 06 mars 2026

→ INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE LA STRUCTURE CONCERNÉE

UL Lagnieu - 04 74 35 93 55 - ullagnieu@cgt01.fr

Interventions extérieures

Carsat

Accident du travail et Maladies professionnelles

Durée 2 jours

Prérequis Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »

Public Elus et syndiqués CGT

Objectif Définir ce qu'est une Maladie Professionnelle (MP) et un Accident du Travail (AT),

Accompagner et informer les salariés dans le cadre d'une maladie ou d'un accident d'origine professionnelle,

Prendre en compte les intervenants extérieurs et internes à l'entreprise dans l'accompagnement d'un salarié en AT ou en MP,

Développer une activité syndicale effective et cohérente afin de permettre à nos militants, élus et mandatés de reprendre la main sur le travail.

Principes généraux de la Sécurité Sociale (Historique, financement, etc.), fonctionnement.

UL d'Ambérieu

17 et 18 septembre 2026

→ **INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE LA STRUCTURE CONCERNÉE**

UL Ambérieu - 04 74 38 28 80 - ul.cgt.amberieu@orange.fr

Juridique

Prudis – Session 1

Durée	5 jours
Prérequis	Avoir suivi la formation « Participer à la vie de la CGT » ou la formation « Niveau 1 »
Public	Les conseillers Prud'hommes.
Contenu	<p>Prise de mandat :</p> <ul style="list-style-type: none">• Histoire du droit du travail• Organisation juridictionnelle française• Hiérarchie des normes et utilisation du code du travail• Le statut, les activités, les droits et les moyens du conseiller Prud'homme• La conception CGT et le contexte du mandat• Les étapes du procès Prud'homal

UD de l'Ain
du 23 au 27 mars 2026

Prudis – Session 2

Durée	5 jours
Public	Les conseillers Prud'hommes.
Contenu	<p>Formalisme de l'audience :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'audience, sa définition• Sa préparation• Son ouverture avec le prononcé, l'appel des causes et les incidents d'instances• Son débat avec la comparution des parties, l'oralité, dire le droit, la contradiction, son déroulement et sa clôture• Son délibéré

UD de l'Ain
du 05 au 09 octobre 2026

Calendrier 2026

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	J			1	D			1	Me		
2	V	2	L			2	L			1	L
3	S			3	Ma			2	S	2	Ma
4	D	4	Me			3	V	3	D	3	Me
5	L			4	Me			4	L	4	J
6	Ma	5	J			5	D	5	Ma	5	V
		6	V	6	V	6	L	6	Me	6	S
7	Me	7	S	7	S	7	Ma	7	J	7	D
8	J	8	D	8	D	8	Me	8	V	8	L
9	V	9	L	9	L	9	J	9	S	9	Ma
10	S	10	Ma	10	Ma	10	V	10	D	10	Me
11	D	11	Me	11	Me	11	S	11	L	11	J
12	L	12	J	12	J	12	D	12	Ma	12	V
13	Ma	13	V	13	V	13	L	13	Me	13	S
14	Me	14	S	14	S	14	Ma	14	J	14	D
15	J	15	D	15	D	15	Me	15	V	15	L
16	V	16	L	16	L	16	LUTTER CONTRE LES IDEES D'ED	16	J	16	S
17	S	17	Ma	17	Ma	17	V	17	D	17	Me
18	D	18	Me	18	Me	18	S	18	L	18	J
19	L	19	J	19	J	19	D	19	Ma	19	V
20	Ma	20	V	20	V	20	L	20	Me	20	S
21	Me	21	S	21	S	21	Ma	21	J	21	D
22	J	22	D	22	D	22	Me	22	V	22	L
23	V	23	L	23	L	23	PROVIS SESSION 1	23	J	23	Ma
24	S	24	Ma	24	Ma	24	V	24	D	24	Me
25	D	25	Me	25	Me	25	S	25	L	25	J
26	L	26	J	26	J	26	D	26	Ma	26	V
27	Ma	27	V	27	V	27	JOURNÉE ÉTUDE SÉCU DÉBUT.	27	Me	27	S
28	Me	28	S	28	S	28	Ma	28	J	28	D
29	J			29	D			29	V	29	L
30	V			30	L			30	S	30	Ma
31	S			31	Ma			31	D		

Calendrier 2026

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	Me			1	S			1	J		
2	J	2	D			2	Me	2	V		
3	V	3	L			3	J	3	S		
4	S	4	Ma			4	V	4	D		
5	D	5	Me			5	S	5	L		
6	L	6	J			6	D	6	Ma		
7	Ma	7	V			7	L	7	Me		
8	Me	8	S			8	Ma	8	J		
9	J	9	D			9	Me	9	V		
10	V	10	L			10	J	10	S		
11	S	11	Ma			11	V	11	D		
12	D	12	Me			12	S	12	Ma		
13	L	13	J			13	D	13	Me		
14	Ma	14	V			14	L	14	ExEL		
15	Me	15	S			15	Ma	15	J		
16	J	16	D			16	Me	16	V		
17	V	17	L			17	J	17	S		
18	S	18	Ma			18	V	18	D		
19	D	19	Me			19	S	19	Ma		
20	L	20	J			20	D	20	Me		
21	Ma	21	V			21	L	21	V		
22	Me	22	S			22	Ma	22	J		
23	J	23	D			23	Me	23	V		
24	V	24	L			24	J	24	S		
25	S	25	Ma			25	V	25	D		
26	D	26	Me			26	S	26	L		
27	L	27	J			27	D	27	Ma		
28	Ma	28	V			28	Me	28	S		
29	Me	29	S			29	Ma	29	J		
30	J	30	D			30	Me	30	V		
31	V	31	L			31	S	31	J		

Charte du stagiaire

Préambule

La présente charte constitue un engagement partagé entre la structure de formation, le ou les formateurs et le ou les stagiaires de la formation syndicale.

Les formations syndicales CGT doivent permettre à chaque stagiaire de s'intégrer dans notre organisation syndicale et doivent correspondre aux objectifs pédagogiques déterminés par la confédération.

Ces formations constituent un espace interactif dans lequel sera respecté le stagiaire ainsi que le ou les formateur(s).

Dès le début de la formation, les téléphones portables doivent être éteints et les règles élémentaires de savoir vivre et de savoir être respectées.

Article I : personnes concernées

La présente charte s'applique à tout stagiaire, quel que soit son statut, à partir du moment où il est inscrit à une session de formation dispensée par la CGT et ce, pour toute la durée de la formation suivie.

Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes de la présente charte lorsqu'il suit une formation.

Article II : horaires de formation

Les stagiaires s'engagent à suivre l'intégralité de la formation.

Les horaires de formation sont définis par les intervenants et selon le contenu des modules de formation.

Les horaires seront communiqués aux stagiaires lors de la remise de la convocation. Ils sont rappelés par le formateur en début de stage.

Les stagiaires sont tenus de les respecter. Sauf circonstances exceptionnelles (enfants malades, etc.), les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article III : absences et retards

En cas d'absence, de retard ou de départ anticipé, les stagiaires doivent avertir le formateur et se justifier.

De plus, conformément à l'article R 6341-45 du Code du travail, le stagiaire dont la rémunération est prise en charge par l'employeur s'expose proportionnelle à la durée de l'absence à une retenue sur sa rémunération de stage

Article IV : feuille d'émargement

Les stagiaires doivent obligatoirement signer au fur et à mesure du déroulement de la formation, la feuille d'émargement que fait circuler le directeur de stage. C'est partir de cette feuille à d'émargement et du suivi du directeur de stage que les attestations seront délivrées, en fin de stage. De plus, les stagiaires sont tenus de remplir la fiche d'évaluation qui leur est remise par le formateur.

Conclusion

La formation syndicale remplit les mêmes fonctions formatrices que la formation professionnelle. Elle doit permettre de former, d'informer les délégués, militants et syndiqués, afin de les préparer aux futures missions et responsabilités qui seront les leurs.

Elle revêt une importance capitale pour notre organisation et, à ce titre, chaque stagiaire doit prendre toute la mesure et la responsabilité de ces formations.



BULLETIN D'INSCRIPTION

1 bulletin d'inscription par stage

Union locale :

Syndicat de l'entreprise :

Mail du syndicat :

Téléphone du syndicat :

Inscrit au stage :

Date du stage :

! En cas d'absence d'un stagiaire sans un délai de prévenance de 48H minimum (hormis cas de force majeur), un montant de 30€ par jour par stagiaire sera facturé au syndicat concerné.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE PERSONNELLE	TELEPHONE	E-MAIL PERSONNEL

! Lors d'une demande de formation, attendre la confirmation d'inscription donnée par l'UD avant de faire les démarches auprès de votre employeur.

Fait le :

Signature secréttaire du syndicat :

Bulletin d'inscription à renvoyer
• Par courrier : UD CGT de l'Ain - 3 impasse A. Chanut - CS 60092 - 01003 Bourg-en-Bresse
• Par e-mail : udain-formation@cgt01.fr

3 Impasse Alfred Chanut
01000 Bourg en Bresse
mail : ihsegtain@laposte.net
tél : 04 74 22 16 48



Nos archives sont
les témoignages
irremplaçables
des conditions
de vie, de travail
et de luttes ouvrières
de notre département.



Pour collecter la mémoire des
travailleuses, des travailleurs et des luttes de l'Ain



Association pour

l' **IN**formation
et la **DE**fense
des **CO**nsummateurs
SAlariés



INDECOSA-CGT - 254 BOULEVARD DE L'USINE 69000 LILLE - SHET 323 840 009 00027 / ILLUSTRATIONS © MAKIGITISME-SAMA / CREATION LAK / LOUISEANNE EMORY (GMAIL.COM) / JUIN 2021

INDECOSA CGT de l'Ain

3 Impasse Alfred Chanut 01000 Bourg en Bresse
04 74 22 94 47
indecosa-ain@cgt01.fr

UNIONS LOCALES DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

AMBERIEU-EN-BUGEY

ul.cgt.amberieu@orange.fr
04 74 38 28 80

BELLEGARDE / BELLEY

udain-secretariatsg@cgt01.fr
04 74 22 16 48

BOURG-EN-BRESSE

ulbourg@cgt01.fr
04 74 23 52 14 / 06 89 11 09 91

HAUTEVILLE

unionlocalecgt.hauteville@gmail.com
04 74 35 25 22

LA COTIERE (Montluel - Miribel)

cgtcotiere@gmail.com
04 78 06 83 87 / 06 08 26 68 79

LAGNIEU

ullagnieu@cgt01.fr
04 74 35 93 55

OYONNAX

cgtoyonnax@sfr.fr
04 74 77 39 39 / 06 84 19 44 65

PAYS DE GEX

cgt01210@gmail.com
06 49 31 31 67

TREVOUX SAONE-DOMBES

cgtultrevoux@gmail.com
07 83 48 46 72